AFFRANCHI PAR L'EDITEUR

VOL. XI. MANITOBA No. 12

L'Université Laval

LE METIS.

DIEU ET MON DROIT.

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION. | ST. BONIFACE, JEUDI, 19 AOUT 1881

LE

Cathologue Illustre de Vick.

(o)

Pour 1881, 120 pages, 600 gravures, 1 gravure en couleur avec la description des plus belles fleurs et plantes et la manière de les cultiver. Prix 10 centins.

VICK'S FLOWER AND VEGETABLE GARDEN 175 pages, 6 gravures en couleur, 500 gravures, 50 centins broché, relié en toile $1.00, en anglais et en allemand.

VICK'S ILLUSTRATED MONTHLY MAGAZINE 32 pages, 1 gravure en couleur à chaque numéro et plusieurs autres gravures. Prix pour un an $1.25; 5 copies pour $5.00. 1 copie comme échantillon 10 centins ou 3 copies pour 25 centins. Adressé :

JAMES VICK,
Rochester, N. Y.

10 février 1881.

M. E. ROY,

EPICIER,

VIS-A-VIS DU MAGASIN DE

STOBART, EDEN & Cie,

GRANDE RUE, WINNIPEG.

o

M. E. ROY informe ses nombreuses pratiques et tout le public, qu'il tient un magasin d'Epiceries de première classe. Aussi des Liqueurs choisies qu'il vendra à des prix qui défient toute compétition.

Pour le Carême :—Plusieurs espèces de poissons frais et salé venant de la Province de Québec.

N'oubliez pas d'aller visiter son magnifique magasin, porte voisine de la Banque Impérial.

M. E. ROY.

m-6m-8

LUNDI 8 AOUT

VENTE PAR ENCAN

Des Entrepots du Gouvernement.

o

Les Soussignés ont reçu instructions du Colonel Peebles de vendre par encan à leur bureau d'agence et d'encan, No 200, Main Street, Winnipeg,

Lundi, 8 Aout.

1086 paires de Bottes, faites comme suit :
500 " de Bottines,
319 " de Bottes en cuir rouge,
25 " de longues bottes p. l'Artill.
242 " de longues bottes p. l'Infantr.

Les articles mentionnés plus haut seront vendus de manière à accommoder les acheteurs.

CONDITIONS--Argent Comptant.

Vente à 2 Heures p.m.

W. DUFOUR & Cie.
Encanteurs.

LES EXAMENS

pour l'octroi de Diplômes aux Instituteurs et aux Institutrices qui désirent enseigner dans les écoles sous le contrôle de la Section Catholique du Bureau d'Education auront lieu Mardi, le 9 Août prochain, dans les salles du Nouveau Collège de St. Boniface. La seance s'ouvrira à 9 heures A.M.

Le Surintendant,
A. A. C. LARIVIÈRE.

Bureau d'Education,
Section Catholique,
St. Boniface, 4 août 1881.

STOBART, EDEN ET CIE.

NOUVEAUTES ! NOUVEAUTES !

SAISON D'ETE.

Etoffes à Robe, Costumes pour Dames, Soie.
Satin, broché et uni, Cachemires, noir et couleur,
Indiennes Françaises et Américaines.
Grand assortiment de corsets, Gants de kid pour Dames et enfants, Bas en soie, fil et coton.

Mouchoirs en dentelle
do brodés
do de Paris

Mouchoirs en soie
do en toile
do piqués en surjet.

CEINTURES AVEC BOURSE,
PAURONS ET PANTOUFLES,
CHEMISES, BLANCHES ET DE COULEUR POUR HOMMES,
CORPS, CAMISOLES,
CALEÇONS, BAS,
GANTS, FIL ET SOIE.

Cretonne ! Cretonne !

Toujours en Magasin un assortiment complet d'articles pour hommes.

TWEEDS ! TWEEDS ! TWEEDS !

STOBART, EDEN & CIE.

Vulcan Iron Works,

MAPLE STREET, POINTE OUGLASS,

A l'Est de la Grande Rue,

WINNIPEG.

o

J'ai l'honneur d'annoncer au Public que mes Fabriques sont Maintenant pretes, et que je suis prepare a fabriquer toutes sortes d'ouvrages en Fer, Acier, Cuivre, aussi

Fonte de toutes espèces,

Ouvrages de forge de toutes sortes,

Engin, Chaudiere et autres Machineries,

Boulons de toute grandeur,

Posage de Tubes,

Réparations de Moulins, Etc., Etc.

L'ouvrage est fait par des machineries neuves des dernières et meilleures patentes.

Les boutiques sont parfaitement équipées, les employés sont des ouvriers de première classe, et satisfaction sera donnée dans n'importe quel ouvrage entrepris

F. H. BRYDGES.

M24-m

Bottes ! Bottes !

o

Chaussures, Chaussures.

o

Nous avons l'honneur d'informer les citoyens de St. Boniface, de Winnipeg et de la campagne que nous avons le magasin le plus considérable de Chaussures de toutes sortes pour hommes, femmes et enfants, qui se soit encore vu dans la Province,

LE TOUT AU PLUS BAS PRIX.

Notre assortiment de toute espèce de Cuirs pour harnais, pour voituriers, et d'outils de cordonnier est des plus complets. Valises, Porte-manteaux en quantités considérables.

On parle Français dans notre Etablissement.

Nous Sollicitons une Visite.

N. B. ZINKAN, & CIE.

Winnipeg, 235 Grande Rue, 2 portes au Sud de la Banque de Montréal.

12m-1881-6m

La Boule Rouge.

o

Marchandises Nouvelles

o

Les personnes désireuses de se procurer des HARDES FAITES, CHEMISES, COLS ET FAULX COLS, LINGE DE CORPS, CHAPEAUX, Etc., ne devront pas manquer d'aller au magasin de la Boule Rouge. Les marchandises sont nouvelles, des mieux choisies et à très-bas prix. Les mères de famille devront venir examiner nos habillements d'enfants. Le tout confectionné dans les derniers goûts et des mieux choisis.

SOUVENEZ-VOUS DE LA " BOULE ROUGE,"

249 Grande Rue, Winnipeg.

21m-81

LE "METIS."

Jeudi, 19 Aout 1881.

Dimanche, le 4 septembre prochain, aura lieu la dédicace de l'Eglise Sainte Marie à Winnipeg, beau temple que les Révérends Pères Oblats viennent d'élever au culte, aidés par les contributions des catholiques de Winnipeg.

S. G. Monseigneur Lynch, archevêque de Toronto, invité pour l'occasion par S. G. Monseigneur Taché, prendra part aux cérémonies religieuses qui se feront alors, et il est très-probable que Sa Grâce sera le prédicateur du jour.

La visite de cet illustre prélat sera, nous en sommes sûr, saluée avec bonheur par tous les catholiques de la province qui connaissent les grands services rendus par Mgr. Lynch à la religion dans la province d'Ontario et le rang distingué que tient Sa Grâce parmi les apologistes chrétiens de notre époque.

Nous sommes priés d'annoncer que l'ouverture des classes au Collége de Saint Boniface se fera mardi le six septembre prochain.

Messire Doucet arrivera prochainement du Canada, et M. le Directeur doit aller prendre possession de ses appartements ces jours ci. Déjà, la plupart de MM. les professeurs sont installés au Collége, et sauf quelques détails le splendide édifice sera prêt à la date indiquée.

LES ACADIENS.

On lira avec un vif intérêt, nous le savons, l'article que nous reproduisons plus loin du *Moniteur Acadien* sur la convention qui vient de se tenir à Memramcook des divers groupes de population de langue française des provinces maritimes.

C'est la première fois que les acadiens se comptent, se réunissent, discutent de leurs intérêts nationaux et s'affirment comme race distincte depuis leur déportation par l'odieux Lawrence en 1755. De 2,400 âmes qu'ils étaient en 1768, ils atteignaient déjà le chiffre de 21,500 en 1827, de 80,000 en 1859 et de 66,000 en 1871 ; c'est-à-dire que malgré l'exil, les mauvais traitements et d'incroyables traverses, cette héroïque population s'est accrue par sa propre vertu en se doublant tous les dix-huit ans de 1785 à 1827, et tous les vingt-deux ans de 1827 à 1871. Aujourd'hui ils sont plus de 100.000 formant environ un quart de la population du N.-Brunswick, un cinquième de celle de la N.-Ecosse, un deuxième de celle de l'Ile du Prince Edouard, et un quart de celle de l'Ile du Cap Breton.

Le réveil de la nationalité acadienne est un grand fait politique de notre temps, et nous ne saurions mieux en parler que de reproduire ici la conclusion du beau livre de M. Rameau—*Une Colonie Féodale en Amérique :*

" Tous ces groupes sont demeurés catholiques et Français avec une constance et un sentiment patriotique que la vieille France même ne montre pas toujours ; dans ces paroisses éparses, disloquées, entourées d'étrangers, on parle toujours le vieux français, et ces Acadiens sont restés eux-mêmes, avec une ténacité, une énergie, une fidélité sans pareilles. Religieux par une conviction froide et résolue, patriotes ardents quoique sans bavardage, ces fils des *Bourgeois*, des *Terriau*, des *Thibaudeau*, ces anciens tenanciers de Poutrincourt et de d'Aulnay savent supporter sans broncher les privations et les déboires ; ils ne s'effrayent point de la malveillance trop fréquente de leurs voisins, mais ils se multiplient avec une rapidité inouïe, ils s'étendent, ils grandissent et ils le savent ! Longtemps ils ont été traités comme des parias par les Anglais qui les entourent. Avant qu'il soit cinquante ans, ils seront plus de 300,000 ; déjà aujourd'hui il faut tenir d'eux un certain compte, mais alors ils donneront la main à leurs frères les Franco-Canadiens, et on les respectera convenablement, autant par justice que par nécessité !"

CONVENTION DES ACADIENS.

Nous empruntons à ce sujet les extraits suivants du compte rendu du *Moniteur Acadien* :

Les journées du 20 et du 21 juillet de l'année 1881, resteront à jamais gravées dans les annales de la race acadienne et occuperont une des premières places dans l'histoire de son réveil national. Car c'est en ces jours qu'eut lieu la première convention, la première réunion générale de ce petit peuple martyr, jadis spolié de ses biens, chassé du pays qu'il avait colonisé, mais qu'un attachement invincible et inébranlable à sa foi et au coin de terre sur lequel il avait le premier planté la croix, emblême du christianisme et de la civilisation, a miraculeusement préservé de l'extinction à laquelle il aurait été voué sans une protection providentielle.

Après plus d'un siècle d'oubli, d'abandon, d'isolement, le peuple acadien, resté inviolablement attaché au précieux dépot que lui avaient légué ses aïeux, relevait la tête il y a vingt ans et donnait des signes de vie qui n'ont fait que s'accentuer depuis.

Mais les groupes qu'il formait étaient dispersés, sans rapports intimes, sans cohésion, et cet isolement était une cause de faiblesse.

Pénétré de la vérité de l'axiôme que " l'union fait la force, " il voulut donner une expression matérielle, extérieure à l'entente fraternelle qui existait déjà dans ses aspirations.

Les bases d'une convention furent jetées à Québec et l'exécution du projet fut confiée à un comité exécutif ayant à sa tête l'hon. Pierre A. Landry.

Ce comité s'est mis à l'œuvre en mai dernier, et le tact, le désintéressement, les travaux de son président et de son secrétaire ont renversé tous les obstacles, surmonté toutes les difficultés, et le succès complet qui a couronné cette première convention fait le plus grand honneur à ses officiers et au généreux public qui a secondé leurs efforts.

Environ 5,000 étrangers ont visité Uemramcook pendant ces deux jours. L'Ile St. Jean a fourni près de 200 délégués et autres, et comme on nous le faisait remarquer, on n'a jamais vu un groupe de personnes plus intelligentes. On comptait deux prêtres, deux députés, des marchands des instituteurs, et des cultivateurs et ces derniers de la classe la plus prospère que l'on puisse trouver à l'Ile.

La Nouvelle-Ecosse était représentée par un prêtre, un député, M. Henri M. Robicheau, et sept ou huit autres délégués de la baie Ste. Marie ; tous, à la hauteur de leur position, ont fait honneur à leurs compatriotes.

Du nouveau-Brunswick il y avait affluence, et mardi et mercredi toutes les avenues conduisant à St. Joseph étaient remplies d'une nombreuse foule formant comme une procession s'acheminant à la convention.

Les abords du collége étaient pavoisés de drapaux et de verdure et l'église où devait s'inagurer cette grande et mémorable réunion était décorée avec goût.

L'esprit de foi est trop vif, le sentiment religieux, trop enraciné chez le peuple acadien pour que que le premier soin de la Convention ne fût pas d'inaugurer ses travaux par un acte qui les mit sous la protection d'en haut.

Sur neuf heures et demie, donc, le beffroi invitait la foule à l'église paroissiale de Memramcook, bien trop petite pour la contenir. La moitié de l'assistance dut se résigner à la privation du bonheur d'assister à l'office religieux.

Le saint sacrifice de la messe fut offert par le Révd. M. H. Girroir, curé de Hâvre Boucher, N. E., le plus ancien prêtre acadien après le Rév. M. S. E. Poirier, de l'Ile du Prince-Edouard.

Un grand nombre de membres du clergé étaient au chœur.

Après la messe le Révd. M. M. F. Richard monta en chaire et fit le sermon de circonstance.

Au sortir de l'église, la foule se dirigea vers le collége, dans les vastes salles duquel le dîner fut servi de onze heures et demie à deux heures.

Le corps de musique du collége exécuta de temps à autre les meilleurs morceaux de son répertoire ; des jeux, etc., avaient été organisés pour égayer la foule, en sorte que le temps se passa fort agréablement.

A deux heures eut lieu la bénédiction des nouvelles cloches destinées à la paroisse de Memramcook.

A quatre heures, la convention a été ouverte dans la cour du collége, où 6,000 personnes environ étaient réunies.

Les membres de la convention ayant pris les siéges qui leur avaient été préparés, l'hon. Pierre A. Landry, président, prononça un éloquent discours d'ouverture. L'orateur fut fréquemment interrompu par des applaudissements redoublés qui dénotaient, que le patriotisme ardent dont il était empreint trouvait un écho dans le cœur de ses compatriotes.

L'hon. M. Landry introduisit ensuite Sir Hector L. Langevin à l'auditoire en quelques mots appropriés.

" Messieurs, dit il, j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter l'homme le plus distingué du Canada français, et qui s'est rendu au milieu de nous au prix des plus grands sacrifices ; je veux parler de l'honorable ministre des travaux publics, Sir Hector Langevin."

L'hon ministre des travaux publics prit alors la parole et prononça un magnifique discours, puis le président introduisit un homme qui dit-il, serait chaleureusement accueilli de l'auditoire, un homme que les délégués Acadiens ont appris à estimer à Québec l'an dernier, un homme qui s'est montré le chaud ami de la cause acadienne, M. J. P. Rhéaume, président de la Société St. Jean-Baptiste de Québec (applaudissements prolongés qui se renouvellent avec frénésie quand M. Rhéaume se lève.)

M. Rhéaume prononça un excellent discours empreint du plus pur patriotisme.

Dans la soirée et le lendemain, les différentes commissions ont étudié les sujets qui leur avaient été confiés.

Necessite de parler français.

Voici l'article du *Times* :

Oui, il est nécessaire de parler français, et c'est le *Times*, de Londres, le premier journal d'Angleterre qui l'affirme ; c'est le gouvernement anglais qui ordonne à tous les officiers de l'armée de l'apprendre.

Oui, il est nécessaire de parler français, c'est la plus belle langue moderne, c'est la langue des hommes instruits de l'Europe, c'est la langue du bon ton par excellence.

C'est pourquoi nous ne saurions trop encourager les familles canadiennes à parler le français avec pureté, à ne jamais se servir d'expressions barbares moitié françaises, moitié anglaises, à le parler partout et à exiger de ceux qui dépendent de soi à le parler.

Nous disions il y a quelque temps que les canadiens devaient se considérer comme le premier peuple du Canada et de l'Amérique : ne parlent ils pas la plus belle langue ?

" Un document parlementaire touchant un sujet de grande importance,—la somme de connaissance du français requis d'un candidat à l'armée,—a été publié. Il est sous forme d'une lettre adressée par le comte Morley, au nom du Département de la Guerre, au Révérend G. B. Bell, président du comité de la Conférence des Directeurs des écoles publiques. La lettre expose la décision prise par les autorités militaires qui: " Après avis raisonnable et suffisant "donné à tous ceux que cette mesure "peut concerner, la connaissance "scolastique et familière de la langue française deviendra obligatoire "pour tout candidat aspirant à entrer dans aucuns des différents "corps de l'armée."

"Tout en admettant qu'une forte "impulsion a été donnée à l'étude "des langues modernes dans les écoles publiques," le Commandant en-chef de l'armée et le Secrétaire du "Département de la Guerre font remarquer " qu'une des grandes difficultés éprouvées dans ces écoles "peut être attribuée à l'instruction "imparfaite sous ce rapport reçue "dans la famille et à l'école préparatoire ;—rapport sous lequel, toutefois les directeurs des écoles publiques ont des moyens puissants "d'exercer une influence salutaire, "sans laquelle on ne saurait atteindre ou espérer aucun résultat définitif."

"En un mot les autorités du Département de la Guerre donnent aussi poliment que possible à entendre que la méthode actuelle d'enseigner le français dans nos écoles publiques est nullement propre à faire atteindre le dégré de perfection requise, et les directeurs sont priés de faire tous changements nécessaires dans leur système éducationel.

" La question est soumise à la considération de la Conférence des directeurs d'écoles, qui est spécialement requise de fixer une date à laquelle les modifications proposées dans les examens militaires devront être introduites. Néanmoins les directeurs des écoles sont loin de répondre aux questions si précises du Département de la Guerre d'une manière aussi satisfaisante qu'ils auraient répondu à un programme d'examen. Ils sont assez hardis pour éluder en partie les conclusions des autorités militaires. Ils s'insurgent contre l'idée d'élever le niveau de la connaissance familière en outre de la connaissance grammaticale du français dans l'examen pour admission dans l'armée.

" Toute l'affaire se réduit ainsi d'elle même à une question de tempe et de lieu. Il est une nécessité pour nos officiers, s'ils veulent se tenir au niveau des exigences du monde militaire moderne.

" L'allemand, qui est la langue de la nation militaire par excellence du continent, est presque aussi important, mais il n'est pas comme le français, la *lingua franca* de l'Europe.

"Si les élèves de nos écoles publiques n'apprennent pas le français au moins assez bien pour le parler, il est dans tous les cas de nécessité absolue que nos officiers possèdent cette qualité. Si le département de la Guerre persiste dans sa décision que le français soit une partie essentielle de l'examen pour admission dans l'armée, cela pourra avoir pour résultat d'encourager l'étude de cette langue dans nos écoles : et nonseulement l'armée, mais le public en général bénéficiera du changement opéré."

MONTCALM ET LE CANADA.

Sous ce titre, on lit dans le *Figaro*:

L'incendie de Québec dont nous avons donné une poignante description dans notre avant dernier supplément a provoqué un vif élan de charité en faveur du Canada. La France n'a jamais oublié son ancienne colonie, elle se souvient que les habitants de Québec sont ses enfants. Ce nom de Québec évoque dans le souvenir de chacun un autre nom, celui d'un de nos plus braves et de nos meilleurs capitaines, de Montcalm, qui aurait su conserver à la mère patrie cette merveilleuse colonie sans l'indifférence criminelle des ministres de Louis XV.

Nous trouvons dans un très intéressant ouvrage de M. de Bonnechose publié par la librairie Hachette sous le titre : *Montcalm et le Canada français*, un curieux portrait du héros de la *Nouvelle France*, l'histoire de sa nomination à Québec, et une description fort attachante du dernier combat qu'il livra aux Anglais.

Voici ces passages.

PORTRAIT DE MONTCALM.

C'était un petit homme de fière mine à l'allure nerveuse, avec un nez busqué et de grands yeux noirs étincelants, que la poudre de la coiffure rendait encore plus vifs. Quand l'hiver, sur la route de Québec à Montréal, un traineau filait au galop, et que du fond d'une pelisse de fourrure deux éclairs avaient brillé, "Voilà le marquis," disaient les passants. Le trait saillant de son esprit, ce fut aussi le coup d'œil dont la vivacité n'ôtait rien à la justesse; la vérité vite saisie, souvent discernée de très loin, jaillissait avec une lumineuse précision des jugements portés par Montcalm sur les hommes et les évènements. Imagination hardie sans chimères, féconde sans rêveries, il par dessus tout un homme d'action et d'action rapide.

Mais allons au but. La grandeur de Montcalm, il ne faut la chercher ni dans ses facultés, ni dans ses talents, elle était dans son âme, tout entière subjuguée par le devoir. Montcalm fut—le soldat—il en eut toutes les vertus, il en accepta toutes les servitudes, même celle de la mort. Corneille, le grand poète du devoir, était son auteur, ou plutôt son conseil ; Plutarque, qu'il avait le bonheur de lire dans le texte grec, lui parlait aussi du devoir. Sous le rayon de cette idée fortifiée par la foi religieuse, Montcalm, pendant sa longue agonie, grandit de sacrifice jusqu'à l'heure suprême lorsqu'elle sonna, il était prêt ; la tête haute, l'âme sereine, il se leva, salua la France et mourut.

Versailles, 25 janvier 1756, mi nuit.

" Peut être ne vous attendiez-vous " plus Monsieur, à recevoir de mes " nouvelles au sujet de la dernière " conversation que j'ai eue avec " vous le jour que vous m'êtes venu " dire adieu à Paris. Je n'ai pas " cependant perdu de vue un ins- " tant, depuis ce temps là, l'ouver- " ture que je vous ai faite alors, et " c'est avec le plus grand plaisir que " je vous en annonce le succès. Le " roi a donc déterminé sur vous son " choix pour vous charger du com " mandement de ses troupes dans " l'Amérique septentrionale, et il " vous honorera à votre départ du " grade de maréchal de camp."

C'est ainsi que M. d'Argenson, un ministre qui n'avait d'autre ambition, disait-il, que de faire jouer à son pays le rôle d'un honnête homme, annonça à un colonel brigadier presque inconnu à la cour, sa nomination au poste laissé vacant par la triste aventure du baron de Diskau M. d'Argenson avait deviné en lui un des rares officiers qui, à cette époque de décadence, "se portaient encore vers le grand," selon l'expression du maréchal de Noailles.

Louis Joseph, marquis de Montcalm, était né le 28 février 1712, au château de Candiac, près de Nimes. Sa famille, une des plus anciennes du Rouergue, savait répandre son sang pour la France : " la guerre, suivant un vieux dicton du pays, est le tombeau des Montcalm."

L'éducation de l'enfant fut confiée à un maitre célèbre dans l'enseignement, Louis Dumas : c'était l'inventeur du bureau typographique, curieux procédé qui, dans des mains habiles, a plus d'une fois donné de prodigieux résultats, témoin le frère cadet de Louis Joseph, mort à sept ans, parlant l'hébreu, le grec et le latin. A peine entré dans sa quatorzième année, le jeune Montcalm quitta l'école pour l'armée, mais sans cesser l'étude. Du camp d'octobre, en 1734, il écrit à son père : "J'apprends l'allemand......et je lis plus de grec, grâce à la solitude, que je n'en avais lu depuis trois ou quatre ans."

A vrai, dire, ce goût des langues anciennes, il le cultiva toute sa vie : peu de lettrés ont possédé l'antiquité mieux que cet homme de guerre, qui, par ce trait, comme par une indomptable énergie, ressemble plus aux capitaines du XVe siècle qu'à ceux de son temps.

Il fit sa première campagne avec le maréchal Berwick déja vieillissant, mais toujours victorieux. Quelques années plus tard, la guerre de la succession d'Autriche le conduisit en Bohême ; il connut, en 1741, le héros de l'escalade de Prague, le modeste, l'intrépide Chevert : alors se noua edtre eux une étroite amitié digne de leurs grands cœurs et qui ne s'éteingnit que quand l'un de ces deux cœurs eut cesser de battre. De la Bohême, Montcalm passa en Italie, où il parut sur presque tous les champs de batailles ; il commandait le régiment d'Auxerrois-Infanterie lors de la défaite des Français devant Plaisance (1746) : sa carrière faillit s'arrêter là. " Nous " avons eu hier, écrit-il à sa mère, " une affaire des plus facheuses. Il " y a eu nombre d'officiers généraux " et colonels tués ou blessés. Je suis " des derniers avec cinq coups de " sabre Heureusement aucun n'est " dangéreux, à ce qu'on m'assure, " et je le juge par les forces qui me " restent, quoique j'aie perdu de " mon sang en abondance, ayant " une artère coupée.—Mon régi " ment que j'avais deux fois rallié, " est anéanti."

L'année snivante, à peine guéri, le voici dans les Alpes, à la tête de son régiment pour le conduire à l'assaut du col d'Ezilles, où le téméraire chevalier de Belle Isle alla se faire tuer avec 4,000 hommes de son armée. Dans cette affaire insensée, Montcalm reçut de nouvelles blessures.

Entre deux campagnes, il s'était marié, épousant, par hasard, la petite nièce de ce Talon qui fut le véritable fondateur de l'administration royale en Canada. Avant d'aller mourir solitaire à qninze cents lieux des siens, il avait connu les joies du foyer domestique, mais aussi les anxiétés et les douleurs de ses saintes affections. "J'ai eu dix enfants, écrivait-il dans son journal-au commencement de 1752, il ne m'en reste que six...Dieu veuille les conserver tous et les faire prospérer et pour ce monde et pour l'autre."

Avant d'être appelé, en 1756, au commandement envié des troupes d'Amérique, Montcalm n'avait pas encore rencontré l'*occasion*. Il était jusqu'alors inconnu. La fortune, enfin, va lui apparaître avec un sourire, mais dans ses mains perfides elle n'apportera au nouveau général que l'angoise, l'abandon et la défaite. Il lui dut cependant une faveur, —la mort.—Par son immolation après des prodiges de courage, il imposa au vainqueur l'admiration du vaincu. Il eut ce suprême honneur de graver à l'une des extrémités de la terre, dans le rocher de Québec, le nom respecté de la France.

Montcalm envoyé en Amérique, s'embarqu'à à Brest le 3 avril sur la frégate *la licorne*. Comme aide de camp, il enmenait un officier de vingt sept ans, chez qui se trouvait l'étoffe de plusieurs hommes remarquables : à dix huit ans, il avait débuté au barreau du Parlement à Paris avec un éclat singulier ; puis sans interrompre ses travaux sur la géométrie, qui le firent admettre à l'Académie des sciences, il était entré dans l'armée. Là Chevert discerna aussitôt ses talents et recommanda à son ami Montcalm cet extraordinaire capitaine de dragons qui, en s'embarquant pour la première fois, allait, par hasard, trouver sa véritable voie, car il était né marin : il se nommait Bougainville.

La seconde frégate du convoi portait un autre officier appelé également a une grande illustration, le chevalier de Lévis, depuis maréchal de France, l'élève de Montcalm et son successeur à la tête des troupes du Canada.

NOUVELLES DIVERSES.

On dit qu'il y aura un surplus de $3.500,000 dans les revenus du Canada pour l'année expirée le 30 juin dernier.

—

Nous apprenons, dit la *Colonne* que sur les treize libre-penseurs de Boulogne-sur-Mer qui, le vendredi saint, avaient dans une loge maçonnique, parodié la Cène, un dixème acteur, celui qui singeait le divin Sauveur, vient, il y a douze à quinze jours, d'être aussi enlevé, au bout de 24 heures de maladie, comme ses neuf complices, mort à peu près de la même façon depuis ce sacrilège,

La première victime a été celui qui remplissait le rôle de Judas ; dès le samedi de la Passion, il était subitement frappé d'une affreuse maladie entraînant immédiatement la décomposition, et le dimanche de Pâques il n'était plus qu'un cadavre infecte ! ! !

—

Les grossiers outrages dont a été l'objet la processiou religieuse accompagnant les restes de l'immortel Pie IX à Rome pendant la translation à San Lorenzo, donnent lieu à des protestations énergiques de la part de la Cour Romaine. Le Cardinal Jacobini, secrétaire papal, a exprimé, de la part du nouveau pontife, aux ambassadeurs et ministres étrangers, son désir qu'ils fassent connaître à leur gouvernement la douleur profonde qu'a éprouvée le Saint-Père à la vue des insultes qu'on a fait subir au corps du bienaimé Pie IX, et que désormais plus que jamais il doit se considérer camme prisonnier au Vatican, puisqu'il ne peut plus se rendre à aucun service religieux dans lesautre basiliques sans s'exposer à être indignement outragé.

Six hommes ont été arrêtés pour participation à ces insultes. Au sortir dès prisonmers, venant de recevoir leur sentence, une foule de 2,000 à 3,000 personnes les ont escortes en vociférant contre le pape. La troupe a dû les disperser. Et c'est dans sa propre capitale que le pontif suprême de l'Eglise se voit condamné à subir ces violences.

—

Une dame respectable de Montréal, âgée de 65 ans, avait perdu, par suite d'une chûte, l'hiver dernier, l'usage d'une jambe, de sorte qu'elle était obligée de se servir d'une béquille. En vain elle implora le secours de l'art, lorsquo'on lui conseilla demander sa guérison à Sainte-Anne. Elle fit avec une grande piété toute la retraite qui a duré dix jours avec les Dames de Sainte-Anne de Sainte-Brigide, et, comme elle le dit elle-même, sa foi était si grande que plus la retraite avançait, plus le mail disparaissait, enfin, le jour de la fête de Sainte-Anne, après sa communion, elle est allée déposer elle-même sa béquille à l'autel de Sainte Anne et est retour née guérie.

Ce miracle est attesté par deux prêtres de Montréal, qui en ont été témoins.

Nouvelles Locales

—Dimanche prochain, solennité de la fête de l'Assomption.

—Mardi, cour de comté à St. Norbert ; une seule cause a été entendue.

—Les couchettes du Collége de St. Boniface sont toutes du même modèle et de fer.

—La fièvre de spéculation sur la propriété foncière à Winnipeg et dans St. Boniface' ouest continue avec plus d'intensité que jamais.

—Les trains de Winnipeg à Saint Paul, Minnesota ont maintenant des chars dortoirs sur tout le parcours. Grand progrès.

—Demoiselles Couture et Joséphine d'Eschambeault, de St. Boniface, ont fait lundi dernier leur entrée en religion au Couvent des RR. SS. de la Charité.

—M. L. O. Lemieux, mécanicien du train de fret entre Winnipeg et Emerson, a vendu son immeuble rue Notre Dame, St. Boniface, à M. M. Pétrin. M. Lemieux est allé demeurer à Winnipeg avec sa famille.

—Il est rumeur de l'entrée de M. Alexander Begg dans les bureaux du Commissaire des Terres du Syndicat ; précieuse acquisition pour ce dernier, et grande perte pour le gouvernement local dont M. Begg était l'assistant-trésorier.

—Nous engageons les ouvriers canadiens, menuisiers, plâtriers, briquetiers, meubliers, cordonniers, forgerons, etc. à émigrer à Manitoba de bonne heure le printemps prochain. La rareté des ouvriers est telle en ce moment que les gages sont de $2.50 à $4.00 pour tous les corps de métier, et que les entrepreneurs refusent des contrats tous les jours. Les bons ouvriers ont les prix qu'ils demandent.

—Nous apprenons avec peine l'accident arrivé dimanche dernier à M. le Juge Dubuc et à M. Larivière de St. Boniface. Ces messieurs revenaient de Ste. Agathe avec leurs femmes quand une partie de leur voiture se brisa ; les chevaux effrayés prirent l'épouvante et précipitèrent à bas les malheureux voyageurs. M. le juge eut la chance d'en être quitte avec quelques égratignures sur un côté de la figure ; il n'en fut pas de même de M. Larivière qui reçut dans sa chute des contusions assez graves pour l'obliger à garder le lit. Les dames, quoique violemment secouées, n'ont pas eu de mal. Chevaux, voiture et harnais ont été ramenés dans le plus triste état.

—Voici l'itinéraire du Gouverneur-Général :

Août 10—Brandon.

Août 11—Rapid City.

Août 12—Shoal Lake.

Août 13—Ellice.

Août 14—Dimanche. Sous tente.

Août 15 et 16—En route pour le lac Qu'Appelle.

Août 17—Qu'Appelle.

Août 18—Cons. sauvage à Qu'Appelle.

Août 19—Montagne de Tondre.

Août 20, 21 et 22—En route pour Carlton. 21 Dimanche. Sous tente.

Août 23—Carlton.

Août 24—Conseil sauvage à Carlton.

Visite à Prince Albert s'il est possible de s'y rendre par bateau à vapeur, et de là à Battleford.

Août 25 et 26—Sous tente, en route pour Battleford.

Août 27—Battleford.

Août 28—Dimanche. A Battleford Sous tente.

Août 29—Conseil sauvage à Battleford.

Août 30 à Sept. 6—Sous tente, en route pour Calgary. Dimanche 4.

Sept. 7—Calgary.

Sept. 8 à 15—A Morleyville, 11 dimanche.

Sept. 16—Calgary.

Sept. 17—Traverse des Pieds noirs

Sept. 18—Dimanche. Sous tente.

Sept. 19—Conseil sauvage à la traverse des Pieds noirs.

Sept. 20 à 24—Sous tente, en route pour Coude. Sud de la rivière Saskatchewan, par bateau plat.

Sept. 25—Dimanche. Sous tente.

Sept. 25 à 28—Sous tente, en route pour Coude, Sud de la rivière Saskatchewan, par bateau plat.

Sept. 29 et 30—Sous tente pour revenir à Qu'Appelle.

Oct. 1—Qu'Appelle.

Oct. 2—Dimanche. Sous tente.

Oct. 3 et 4—Sous tente, en route pour Ellice.

Oct. 5—Ellice.

Oct. 6, 7 et 8—En route pour Winnipeg.

Oct. 9—Dimanche. Sous tente.

Oct. 60 et 11—En route pour Winnipeg.

Oct. 12—Winnipeg.

DÉCÈS.

A St. Boniface, jeudi, 19 Août, Delle Marie Emilie Dégagné à l'âge de 26 ans. Le service aura lieu samedi matin à huit heures précises. Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitations.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigné et endossées "soumissions pour appareil de chauffage à vapeur etc., seront reçues jusqu'à MERCREDI 24 Août pour l'apareil de chauffage nécessaire au pénitencier à la Montagne de Pierre, Manitoba. On peut voir les plans, devis, etc, au bureau de J. P. M. Lecourt, Ecr. Architecte, à Winnipeg, au bureau de D. B. Dick, Ecr. Architecte à Toronto, et à ce département le et après le 15 Août, et obtenir des formules de soumission, etc., ainsique tous les renseignements nécessaires.

On mettra de côté toute soumission qui ne sera pas strictement suivant les formules imprimées, et dans le cas de soumission par des Sociétés on exigera la signature réelle, l'occupation et le lieu du domicile de chacun des membres de la société.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque *accepté* de Banque *égal à cinq p. cent* de la somme de la soumission, lequel sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsqu'il en sera requis, ou s'il manque de compléter les travaux adjugés. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera retourné. Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissiens.

Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire.

Département des Travaux Public Ottawa 11 Août 1881.

Chemin de fer Pacifique Canadien

DEPARTEMENT DES TERRES.

Le bureau de ce Département a été ouvert dans l'ancienne maison de la Banque de Montréal, **a l'angle de la grande R. et de broadway** où l'on peut avoir tous les renseignements possibles au sujet des terres, soit en personne soit par lettre.

Ceux qui se sont établis "Squatted" et sont en possession réelle et actuelle des sections impaires de chemin de fer (vingt quatre milles de chaque côté du chemin de fer principal et des lignes d'embranchement) sont priés d'envoyer de suite à ce bureau tous les détails de leurs occupation, la nature de leurs travaux, la valeur de leurs bâtisses, le chiffre d'acres de terre cassés ou en culture et tout autre renseignement de nature à permettre de confirmer le titre au colon de bonne foi sans con testations.

Il ne sera pas accordé de préférence à ceux qui occuperont "squat" des terres mises en vente après cette date.

Dans huit ou dix jours, la compagnie sera prête à vendre ses terres à ceux qui veulent les cultiver suivant son tarif déjà publié, c'est-à-dire $2,50 de l'acre avec réduction de $1,25 suivant certaines conditions qui seront rendues publiques, et qui seront de nature à remplir les vues de tout colon sérieux. Dans l'intervalle, on recevra les demandes d'achat, les quelles seront réglées suivant la date de leur réception.

La compagnie se réserve pour le présent toutes les sections qui se trouvent avoisinant immédiatement la ligne principale et les lignes d'embranchement, de même que les sections dans le voisinage des villes déjà localisées ou des jonctions possibles, ainsique tout terrain dont on peut avoir besoin pour le chemin de fer, les terres minérales, les terres boisées, les terrains houillers et les sections sur lesquelles se trouvent des pouvoirs d'eau.

J. H. McTAVISH, Commissaire des Terres.

Winnipeg, 8 Août, 1881.

Aux Entrepreneurs.

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et endossées "Soumissions pour Palais de Justice et Prison" seront reçues au bureau du Département des Travaux Publics jusqu'à

MIDI 25 AOUT COURANT

pour la construction d'une Cour ou Palais de Justice et d'une Prison pour la Province de Manitoba.

On pourra soumissionner pour les deux édifices ensemble ou séparément.

Un *chèque* accepté de $500 pour chaque édifice devra accompagner chaque soumission laquelle somme sera confisquée sur le défaut du soumissionnaire de compléter le contrat des travaux aux prix et conditions stipulés dans sa soumission.

Le soumissionnaire accepté devra fournir des cautions agréables au gouvernement pour une somme d'au moins cinq mille piastres, dont pourra faire partie la somme exigée avec la soumission ; et 90 pour cent seulement des travaux seront payés jusqu'à leur achèvement.

Pour les plans et dévis, s'adresser au bureau du Ministre des Travaux Publics, le et après le 15 courant.

On ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

C. P. BROWN. Ministre des Travaux Publics

Winnipeg, 6 Août 1881.

Ce Grand Remède est au rang des choses nécessaires à la vie.

Ces fameuses Pilules purifieront le sang et agissent avec la plus grande efficacite sur.

Le Foie, l'Estomac, les Reins

et les INTESTINS, donnant du ton, l'énergie et de la vigueur à ces GRANDE SOURCES DE LA VIE. Elles sont recommandées consciencieusement comme un remède infaillible dans tous les cas où la constitution, quelqu'en soit la cause, s'est affaiblie. Elles sont merveilleusement efficaces pour toutes les maladies des femmes, n'importe l'âge ; et comme REMEDE GENERAL DE FAMILLE, ne peut être surpassé

HOLLOWAYS OINTMENT

Ses Propriétés de Guérison sont connus dans le Monde Entier

Pour guérir le MAL DE JAMBES, Mal de Poitrine,

Vieilles Blessures,
Plais et Ulcères.

c'est un remède infaillible. Si l'on s'en frictionne le cou et l'estomac avec précaution, il guérit le MAL de GORGE, les Bronchites, les Toux et même l'ASTHME. Pour les Enflures Glandulaires, Abcès, Hémorrhoïdes, Fistules,

HOLLOWAYS PILLS

La Goutte, le Rhumatisme

Et toutes les MALADIES DE LA PEAU... n'ont jamais failli.

Les Pilules et l'Onguent sont manufacturés seulement au

No. 533 RUE OXFORD, LONDRES,

Et sont vendus par tous les Marchands de Remèdes du Monde Civilisé ; avec directions pour s'en servir, dans presque toutes les langues.

Les marques de commerce de ces Remedes sont enrégistrées à Ottawa. Ainsi toute contre-façon dans les Possessions Anglaise de l'Amérique, sera poursuivie.

Les acheteurs devront examiner l'Etiquette sur les Pots et les Boites. Si l'adresse n'est pas 533. Oxford Street, London, il y a falsification

St. Boniface. 16 Oct, 1879

ABONNEZ-TOUS AU
"JOURNAL "LE METIS"
LE SEUL ORGANE FRANÇAIS PUBLIÉ DANS LE NORD OUEST.
l'Abonnement est de $2 50 par Annee,
PAYABLE D'AVANCE
Tous ceux qui desireront le recevoir voudront bien s'adesser à J. C. S. ROYAL, Gerant.

CHAUX, PIERRE, SABLE.

Stony Mountain Lime & Stone Co.

A commencé ses opérations et est prête à livré de la pierre à bâtir à Winnipeg, Portage la Prairie et Emerson ou à n'importe quel point sur la ligne du chemin de fer Pacifique canadien à très bas prix.

Des échantillons de pierre peuvent être vus au bureau de la Compagnie, Winnipeg.

Est aussi en état de fournir de la chaux en grande ou petite quantité après le 15 mars, ayant sous construction deux larges fours patentés, qui donneront 2,000 minots chaque par semaine. Un hengar pour la chaux sera construit à la carrière et à Winnipeg, où les ordres à partir d'un minot de chaux et sable seront remplis sous le plus court délai.

Pour plus amples informations, prix, etc. adressez à

JAS. G. MACDONALD,
Winnipeg.
WM. W. MACALISTER,
Stony Mountain.

m-3-13-3m

GASPARD LONGPRE,

ST. BONIFACE.

IMPORTATEUR DE
FERRONNERIES,
FERBLANTERIES ET
INSTRUMENTS D'AGRICULTURE.

Le magasin de M. Longpré se trouve situé à l'ancienne place de M. Roy où le public est spécialement invité à aller lui faire une visite afin de se convaincre par lui même du bas prix auquels il vend ses ferronneries, ferblanteries, instruments d'agriculture etc., etc.

On se charge aussi à ce magasin de toutes sortes de réparations. Ouvrage sur commande des mieux finies.

SPECIALITÉ.
Instruments d'agriculture.

G. LONGPRÉ.

3m-16m-81

F. PARENT,

Peintre, Decorateur, Etc.,

Magasin et Boutique à
SAINT BONIFACE, PRES L'HOTEL NATIONAL.

M. Parent, tout en remerciant le public de l'encouragement libéral qu'il a reçu jusqu'à ce jour l'invite à venir lui faire visite. Comme par le passé les commandes reçues de la campagne seront exécutées sous le plus court délai et à des prix très réduits.

Spécialité pour les Voitures

F. PARENT.

m10-6m-81

ZOTIQUE LAVOIE,

Forgeron et Mécanicien,

SAINT BONIFACE

Exécute à sa boutique toutes espèces d'ouvrages tels que :
FERRER LES CHEVAUX.
FERRER LES VOITURES,
ETC., ETC. ETC.

Le tout se fait avec des matériaux de première classe, et la main d'œuvre est sans replique.

Toutes commandes envoyées rcevront la plus promte attention.

Sa boutique est sxr l'avenue Taché vis-à-vis l'étal de boucher de MM. Bonick & McCormick.

Z. LAVOIE.

m10-6m-81

M. HUGHES

ENTREPRENEUR ET MARCHAND DE MEUBLES,
228 GRANDE RUE, WINNIPEG.

MEUBLES.

Constamment en mains des meubles pour maison privée et bureaux. Le tout dans les meilleurs goûts et à très bon marché.

ENTREPRENEUR

de cercueils et d'écrins en noyer noir et en bois de rose, etc. etc., etc.

AUSSI

Tout ordre ou commande laissés à son établissement recevront la plus grande attention.

Moulures pour Cadres.

Des moulures de toute espèce pour encadrer des gravures ou images de toute grandeur.

Venez me voir avant d'acheter ailleurs.

M. HUGHES.
No. 228 Grande-Rue.

Winnipeg, 3 Mars 1881.

m-3-1a

COMPAGNIE

DE LA

BAIE D'HUDSON.

TERRAIN EN CULTURE

A VENDRE DANS

Manitoba et le Nord-Ouest.

La Compagnie de la Baie d'Hudson possède 7,000,000 d'acres de terre dans la grande et fertile zône et offre maintenant en vente

500,000 ACRES

arpentées par le Gouvernement de la Puissance.

LOTS DE VILLE A VENDRE,

Dans Winnipeg, West Lynne, Portage la Prairie et Goschen (Territoire du Nord Ouest.)

Les lots ci-dessus seront vendus à des prix raisonnables et à des conditions de paiement très faciles.

Toutes les informations ayant rapport à ces terrains seront données au Bureau de la Compagnie à Winnipeg et à Montréal.

C. J. BRYDGES,
Commissaire des Terres.

m9-1a-81

Avis.

Le Dr. T. Fafard, a ouvert un bureau à St. Boniface, Avenue Taché.

Heures de Bureau, de 8 heures à 10 heures A. M., de 1 à 3 P. M. et de 6 heures à 8 heures P. M.

Annonces Nouvelles

E. LEMIRE,

Rue Notre-Dame, WINNIPEG

Informe respectueusement le public de Winnipeg et des environs qu'il est maintenant en état de fabriquer et réparer toute espèce d'instruments aratoires, voitures, wagons, charrettes, etc.

Aussi il fera sur commande des herses, jougs à bœufs, chaloupes, bacs et bateaux, le tout des mieux finis et exécuté par des hommes compétents.

Ferrage des chevaux, ouvrage de forge et toutes sortes de réparations promptement et habilement exécutées,

Toutes commandes laissées à la boite 17, bureau de poste, St. Boniface, recevront une immédiate attention.

TROUVÉE.

Vers le 13 Mai dernier, sur le chemin des Mennonites, à St. Vital, une pièce d'étoffe pour hardes d'hommes.

La personne qui l'a perdue pourra la ravoir en prouvant la propriété et payant les frais d'annonces.

S'adresser au bureau du "Métis."

St. Vital, 28 Juin, 1881—3 f.

PERDU.

Perdu la semaine dernière, un bœuf rouge, tête et fesses barrées, âgé de quatre ans. l'oreille droite échancrée, le bout de l'oreille gauche échancrée, dompté au joug.

L'animal a été élevé chez son proprietaire à N. D. de Lorette. Il est échappe la semaine dernière de la cour de M. A. A. C. LaRivière.

NORBERT PLANTE.
N. D. de Lorette 28 Juillet 1881.

FÊTE NATIONALE
DES

CANADIENS-FRANCAIS

CÉLÉBRÉE A QUÉBEC EN 1880

HISTOIRE—STATISTIQUES—DOCUMENTS—MESSE—PROCESSION—BANQUET—CONVENTION

PAR M. H.-J.-J.-B. CHOUINARD
Sec-Gen. de la Convention.

Cet ouvrage sera livré dans quelques jours à ceux qui y auront souscrit avant le 15 juillet prochain, aux conditions suivantes :

Le volume sera envoyé, franc de port, broché ou relié ;

Prix—Broché........................$1 00
Reliure en percaline......... 1 25
Demi-reliure (bibliothèque) 1 50

à toutes les personnes qui en enverront le prix à l'adresse suivante :

H. J. J. B. CHOUINARD,
Boite 264, Bureau de Poste,
QUÉBEC.

Ces conditions sont offertes aux souscripteurs seulement. A partir du 15 juillet 1881, le prix de l'ouvrage broché sera strictement d'une piastre et cinquante centins ($1.50.)

Québec, 20 juin 1881. 1m

DANIEL CAREY

AVOCAT, NOTAIRE, &C

Grande Rue - Winnipeg,

Vis-a-vis le Palais de Justice.

ARGENT PRETE SUR PROPRIETES FONCIERES.

JOSEPH ROYAL

AVOCAT,
SOLLICITEUR,
PROCUREUR ET
NOTAIRE PUBLIC

Bureaux : Maison Radiger, vis-à-vis le Palais de Justice, Grande Rue, WINNIPEG.

2 Juin, 1880.

AGENCE GENERALE

DE

PROPRIETÈS FONCIERES,

D'ASSURANCES,

de Prêt et d'Emprunt.

A. A. C. LaRiviere – Alex. Kittson

ST. BONIFACE, MANITOBA.

On se charge à ce Bureau de la vente et de l'achat de Terres, Lots de Ville et de toute espèce de Propriétés Foncières.

Des Assurances sont accordees contre le feu sur les bâtisses, les meubles, etc., contre les accidents et sur la vie : on donne aussi des garanties sur la fidelité des employés publics et municipaux.

Les personnes qui desirent emprunter de l'argent pourront, en s'adressant à ce Bureau, obtenir depuis $100 jusqu'à $5,000 en donnant première hypothèque sur des propriétés dont la valeur sera suffisante et les titres reconnus au Bureau des Terres du Gouvernement.

On se charge aussi à ce Bureau de l'exécution des demandes de Patente de terre, d'actes de vente et de toute sorte de contrats.

St. Boniface, 20 Mai, 1880.

A VENDRE A ST. BONIFACE.

Une jolie maison dernièrement bâtie, dans le meilleur ordre, et entourée d'un jardin.

ADJUTOR GAUVREAU,
Proprietaire.

St. Boniface 19 mai 1881.

Depuis ce jour jusqu'a la fin de 1881

Une Piastre !!

Le *Mail* (Toronto) est au premier rang des journaux et dépasse ses rivaux. Le mieux écrit, le mieux informé et le plus influent des journaux canadiens, il fait honneur à l'esprit d'entreprise de nos compatriotes. (*Brampton Conservator.*)

Le "Mail" Hebdomadaire.

Le meilleur marché et le premier en Amérique. Il nous reste les *Annuaires* dont la valeur est plus grande qu'aucun manuel agricole de trois piastres d'abonnement. Nous enverrons un *Annuaire* à tout abonné, tant qu'il nous en restera.

Nous ferons plus !

Nous enverrons *gratis* à chaque abonné du *Mail* hebdomadaire de 1881 un *Annuaire* de 1881 en voie de préparation.

Ainsi les abonnés nouveaux recevront
Le *Mail* hebdomadaire pour 15 mois,
L'annuaire agricole de 1880,
L'annuaire agricole de 1881,
Le tout pour UNE PIASTRE !

S'adresser
THE "MAIL," Toronto

juo—25

Manitoba House

FIRST STREET,
WINNIPEG.

MARCOUX & PELISSIER

PROPRIETAIRES.

Nous avons l'honneur d'annoncer au public de la campagne que nous venons d'ouvrir ce magnifique Hôtel sur un pied de première classe. Nos prix sont modérés. Nous tenons que des liqueurs de première qualité.

Magnifique écurie.

Enfin rien n'a été épargné. Nous espérons avoir une part de votre personage, certain que nous sommes de donner entière satisfaction.

VENEZ NOUS VOIR.

MARCOUX & PÉLISSIER.
Propriétaires.

Winnipeg, 14 Juillet, 1871.—3m